

Scolarité / Admissions

☎ : 03.28.76.73.17 – 03.20.41.75.19

📠 : 03.28.76.73.01

admission@polytech-lille.fr

INSCRIPTION « P E I P » - 2012 / 2013

Dossier d'inscription

Mademoiselle, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir choisi notre école pour votre formation « Parcours des Ecoles Ingénieur Polytech « PeiP », et serons heureux de vous accueillir à la prochaine rentrée universitaire 2012/2013.

Cette formation se déroulant conjointement avec des enseignements à l'Université Lille 1, il est IMPERATIF de procéder à la DOUBLE procédure suivante :

- 1/ inscription administrative POLYTECH : en suivant les modalités figurant sur le feuillet A joint
- 2/ inscription administrative UNIVERSITE : en suivant les modalités indiquées sur le feuillet B joint

Vous trouverez également ci-joint, pour information, un feuillet « C » relatif au logement, ainsi que le bulletin de présentation du B.D.E. (Clubs, Associations ...) - possibilité d'adhésion à la rentrée en septembre.

Nous vous donnons RENDEZ VOUS

MARDI 4 SEPTEMBRE 2012
A 9h pour les PEIP - à 13h45 pour les PEIP Bio
pour la journée de pré-rentrée

lieu à préciser à partir de juillet sur le site internet : www.polytech-lille.fr.

TOUTE ABSENCE A LA RENTREE POLYTECH SERA CONSIDEREE COMME DEMISSION

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous prions de croire, Mademoiselle, Monsieur, à nos sentiments les plus cordiaux.

La Scolarité Polytech Lille



Admissions / Vie Etudiante

☎ : 03.28.76.73.17 – 03.20.41.75.19

📠 : 03.28.76.73.01

admission@polytech-lille.fr

Madame, Monsieur,
Parents de nouveaux élèves ingénieurs,

Nous vous remercions d'avoir choisi POLYTECH LILLE pour la formation Ingénieur de votre enfant.

Pour que vous aussi, parents, puissiez découvrir ou mieux connaître leur nouvel environnement de vie étudiante, l'école organise chaque année une « cérémonie de rentrée » dédiée à la présentation des formations et à la découverte de l'école.

Nous vous invitons à noter dès à présent la date du **Vendredi 21 Septembre** (à partir de 17h30/18h environ).

Une invitation vous sera adressée en temps utile. A ce titre, nous vous remercions de bien vouloir nous communiquer une adresse mail où nous pouvons vous l'envoyer :

.....

Merci de joindre le présent courrier complété avec le dossier à nous retourner.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, le service « Admission/Vie Etudiante » se tient à votre disposition.

Veuillez agréer, Madame Monsieur, Chers Parents, l'expression de notre considération distinguée.

Admissions / Vie Etudiante
Polytech Lille

INSCRIPTION à POLYTECH LILLE

Je vous invite à retourner votre dossier d'inscription, dès connaissance des résultats du Bac*, comportant les pièces suivantes :

** ou au plus tard le jour de la rentrée*

Il est rappelé que l'admission en parcours « PeiP » est conditionnée à l'obtention du baccalauréat

- ☐ la « fiche de renseignements » jointe, dûment complétée
- ☐ Photocopie de la carte d'identité ou du passeport, ET titre de séjour pour les étudiants de nationalité étrangère
- ☐ le relevé de notes du baccalauréat
- ☐ Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » pour 2012/2013 (valable jusque la fin de l'année universitaire)
- ☐ 2 photos (indiquer nom et prénom au dos)
- ☐ 2 enveloppes à votre nom, libellées à l'adresse parentale
- ☐ éventuellement, l'imprimé de demande de logement (*voir feuillet C ci-après*)

IMPORTANT : A réception de ce dossier, une « autorisation d'inscription » sera établie par Polytech. Ce document **devra être retiré(*)** à l'école, auprès du secrétariat PEIP, **POUR ETRE JOINT AU DOSSIER D'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE** à l'université (voir modalités sur le feuillet B).

* ou envoyé par courrier sur demande par mail à secretariat.peip@polytech-lille.fr

Adresse d'envoi du dossier :

POLYTECH LILLE
Secrétariat Pédagogique PEIP
Cité Scientifique - Avenue Paul Langevin
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

RENTREE POLYTECH LILLE : MARDI 4 SEPTEMBRE à 9 h

Les bureaux de l'école sont FERMES du 25 Juillet au 27 Août 2012

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Parcours des Ecoles Ingénieur Polytech – PEIP 1

Nom :
Prénoms (dans l'ordre d' Etat Civil) :
Date de naissance : à :
Nationalité :

Adresse étudiant 2012 / 13 :

Adresse parents (si différente)

.....	
.....	
.....	
Code postal :	Code postal :
Ville :	Ville :
Téléphone :	Téléphone :
Portable :	Portable :
Adresse électronique :	Adresse électronique :
.....	

Cette adresse pourra être utilisée pour des invitations événementielles à l'école

CURSUS ETUDES

Bac série : Mention Année d'obtention :

L V 1 : L V 2 :

Lycée (nom et ville) :

Autre formation suivie en 2011/12 (si autre que Terminale) :

Nature :

Spécialité/Option : Année d'obtention :

Etablissement :

Profil choisi : PeiP ☐ PeiP « Bio » ☐

Etes – vous boursier en 2012/13 ?

Oui : ☐
(joindre le justificatif)

Non : ☐

... / ...

Expérience(s) significative(s) à l'étranger (> 1 mois)
(préciser pays, durée et nature du séjour (stage, séjour linguistique, job ...))

Pour la rentrée de septembre, prévoir de fournir au Secrétariat Pédagogique PeiP de l'école :

Une photocopie de votre carte étudiant, ou du certificat d'inscription à l' université Lille 1
(délivrés par l'université à l'issue de la procédure d'inscription administrative)

Une photocopie du relevé de notes du baccalauréat (si pas déjà fournie avec le dossier d'inscription)

Une attestation d'assurance « Responsabilité Civile » 2012/2013 (valable jusque fin août 2013)
(si pas déjà fournie dans le dossier d'inscription)

INSCRIPTION A L'UNIVERSITE LILLE 1

http://www.univ-lille1.fr/etudes/Admission-Inscription/Inscription_administrative

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Vous avez accepté une proposition d'admission à POLYTECH LILLE, en « Parcours des Ecoles Ingénieurs Polytech » (PeiP) et nous vous en remercions.

Il convient d'effectuer la procédure d'inscription. Dans un premier temps, il est impératif de procéder à votre **inscription administrative** en 1^{ère} année de parcours « PeiP » auprès de l'université Lille 1. Celle-ci est **obligatoire** et personnelle. Elle donne la qualité d'étudiant, et permet la validation des résultats et la délivrance des diplômes.

Les inscriptions administratives se font essentiellement en ligne : <http://webgestion4.univ-lille1.fr/inscription> accessible à compter du 6 juillet jusqu'au 16 septembre 2012, date de fermeture de l'application.

La saisie du dossier d'inscription s'effectue à partir de votre INE (Identifiant National Etudiant)

L'application vous permettra de saisir votre dossier, étape par étape, avec une assistance téléphonique et messagerie dédiée (sauf du 30 juillet au 26 août).

Vous pourrez régler les frais d'inscription universitaire en ligne par carte bancaire (paiement échelonné en 3 fois possible sans frais), ou par chèque (paiement en 1 fois) envoyé par voie postale, à joindre aux pièces complémentaires demandées. Le paiement en espèces ne pourra intervenir que très exceptionnellement et sur demande expresse.

A l'issue de la saisie, l'ensemble des pièces et justificatifs correspondant à votre situation devra cependant être transmis par courrier, dans les meilleurs délais, pour la validation de votre dossier.

Parmi les pièces que vous devrez retourner dans ce dossier, il faudra **joindre l'imprimé «AUTORISATION D'INSCRIPTION»** qui devra être retiré à l'école, auprès du secrétariat ou envoyé par courrier sur demande (par mail : secretariat.peip@polytech-lille.fr).

Aucun dossier ne sera traité entre le 30 juillet et le 26 août 2012.

Vous disposerez d'un espace de suivi de dossier sur lequel vous pourrez vous reconnecter après la saisie, pour visualiser l'état de traitement de votre demande d'inscription. Vous serez également informé par SMS et messages électroniques des différentes étapes du traitement de votre dossier ainsi que de la mise à disposition de votre carte d'étudiant.

A titre indicatif, les frais d'inscription 2011/12 s'élèvent, à l'exclusion des étudiants boursiers, à 181,57 € auxquels s'ajoutent, éventuellement, 203 € pour la cotisation de sécurité sociale étudiante. Les montants 2012/2013 ne sont pas encore connus à ce jour

INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

Après l'inscription administrative (ci-dessus), vous devrez effectuer une inscription pédagogique, lors de la journée de pré-rentree du 4 septembre (sauf pour les étudiants admis en parcours « peip bio » pour qui la date sera communiquée ultérieurement), auprès du secrétariat pédagogique de la formation.

Votre présence y est obligatoire pour régulariser votre inscription **pédagogique** (cours, options ...), prendre connaissance du programme de la semaine de rentrée au cours de laquelle sont organisées diverses activités pédagogiques, sportives ou de découverte du campus et des services de l'université, etc ...

RENSEIGNEMENTS

- Sur le site internet de l'école, où les informations de rentrée sont mises à jour régulièrement.

- Auprès du Service Inscription de l'Université : ou Service Admission PeiP de Polytech Lille :

- | | |
|---|---|
| • par téléphone : 03 20 43 67 95 | - par téléphone : 03 20 41 75 19 - 03 20 76 73 17 |
| • par e-mail : inscriptions@univ-lille1.fr | - Par e-mail : secretariat.peip@polytech-lille.fr |

TITRES DE SEJOUR

Si vous êtes de nationalité étrangère, il est vivement recommandé de consulter le lien du service d'accueil des étudiants internationaux de l'université Lille 1 : <http://www.univ-lille1.fr/etudes/TitresSejour> pour prendre connaissance des modalités d'établissement ou de renouvellement du titre de séjour.

Etudiants s'inscrivant pour la 1ère fois dans un établissement d'enseignement supérieur français, qui vont être domiciliés dans le Nord :

Il est **impératif** que vous obteniez , AVANT votre départ pour la France, un « **visa de long séjour pour études** ». Le visa tourisme ne peut en aucun cas être transformé en titre de séjour pour études, une fois présent sur le territoire français.

IMPORTANT : dans les 3 mois qui suivent l'entrée en France, les étudiants doivent obligatoirement adresser à l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII*), par lettre recommandée avec accusé réception, le formulaire de demande d'attestation OFII remis et visé par l'autorité ayant délivré le visa, accompagné de la copie des pages du passeport où figurent les informations d'identité du titulaire et le cachet attestant de l'entrée en France ou dans l'espace Shenghen.

Suite à cet envoi, l'OFII adresse un courrier à l'adresse indiquée par le demandeur, fixant un rendez-vous de visite médicale, obligatoire pour les migrants venant d'arriver sur le territoire français.

Une taxe de 55 € devra être acquittée (achat préalable du timbre fiscal). A l'issue de cette procédure, la vignette sera apposée sur le visa valant titre de séjour.

Adresse de l'OFII Nord-Pas de Calais :

Direction Territoriale de l'OFII -

892 avenue de la République - 59700 MARCQ EN BAROEUL

Cette nouvelle disposition ne concerne pas les **ressortissants algériens**, régis par un accord bilatéral, qui devront, à leur arrivée à LILLE, solliciter une demande de titre de séjour. Ils devront donc constituer un dossier auprès du service accueil étudiants internationaux de l'université, sur rendez-vous exclusivement, à prendre en se connectant sur le site « RDV titres de séjour » de l'université Lille 1, dès septembre 2012 et jusqu'au 30 novembre 2012.

Les **étudiants ressortissants des pays de l'Union Européenne** ne sont pas concernés sauf les Bulgares et les Roumains qui ont un contrat de travail (les étudiants sont dispensés de visa mais doivent solliciter un titre de séjour selon la même procédure de RDV que ci-dessus).

A la fin de l'année universitaire, pour demeurer au delà d'un an sur le territoire, les étudiants devront présenter une demande de carte de séjour « étudiant » .

Ce renouvellement du titre devra être réalisé deux mois avant l'expiration de votre titre en cours de validité. Ce délai est à respecter car votre titre risque de ne pas être renouvelé par la Préfecture du Nord, notamment si la demande est présentée après l'expiration du titre accordé en 2012/2013.

Vous aurez à vous acquitter d'une taxe de 30 € au profit de l'OFII pour le renouvellement du titre de séjour

Service Accueil des étudiants internationaux de Lille 1 :

Les permanences d'accueil du service « accueil étudiants internationaux » sont assurées au bâtiment « SH 4 », et sont closes au 18 décembre

Adresse contact : titres-sejour@univ-lille1.fr